

Interdit aux haches!

Autor(en): **Meichtry, Wilfried**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **24 (2012)**

Heft 94

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-970912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Interdit aux haches !

La fondation du Parc national suisse a ses origines dans un projet de chemin de fer au Cervin et la menace de dynamitage d'un bloc erratique dans le Bas-Valais. *Par Wilfried Meichtry*

Le 25 mars 1914, face au Parlement, le conseiller national radical Walter Bissegger constatait que l'homme était devenu le maître de la Terre. Mais qu'à la satisfaction qu'inspirait ce triomphe se mêlait un sentiment d'amertume, en raison des dommages ainsi provoqués : la disparition d'animaux et de plantes, le dépeuplement de régions entières. La fondation d'un parc national suisse s'imposait donc.

Ce sont des protestations contre la défiguration du paysage qui mirent l'affaire en branle, plus particulièrement contre deux projets, la construction d'un chemin de fer à crémaillère au Cervin et le dynamitage d'un imposant bloc erratique dans le

Bas-Valais. La Société helvétique des sciences naturelles passa alors à l'action. Elle fit l'acquisition du fameux bloc et institua en 1906 la Commission suisse pour la protection de la nature, avec pour mission de créer un parc national. Auteur de la première histoire du Parc national suisse, Patrick Kupper, historien, montre dans son ouvrage que cette commission concrétisa l'idée d'un parc national dès 1907, avec beaucoup d'idéalisme et dans des conditions financières difficiles.

Contrée sauvage et inviolée

Les premiers parcs nationaux avaient vu le jour dans les années 1870, aux Etats-Unis et au Canada. Mais contrairement à l'idée américaine, pour qui la beauté du paysage et le tourisme primaient, on misa en Suisse sur la restauration d'une contrée sauvage inviolée et sa protection, ainsi que sur la recherche dans le domaine de la faune et de la flore.

Plusieurs sites furent évalués, entre autres l'île Saint-Pierre et la région du Cervin, mais le choix finit par tomber sur le val Cluozza en Basse-Engadine, avec pour résultat la conclusion en 1909 d'un premier contrat avec la commune de Zernez. Le Parc national eut la chance d'être repris en 1914 par la Confédération : la Première Guerre mondiale freina en effet durablement le mouvement naissant de protection de la nature, reportant de nombreux projets de parcs dans toute l'Europe.

L'ouvrage de Patrick Kupper, richement illustré, documente aussi les sujets de discorde entre la population locale et la Confédération qui défendait une protection totale de la faune et de la flore. Les collisions furent nombreuses entre ce concept draconien et les intérêts de l'énergie hydraulique, de l'économie forestière, de la chasse et du tourisme. L'afflux croissant de visiteurs après 1945 entraîna l'agrandissement de l'infrastructure et la professionnalisation de l'administration du parc, qui connut son premier directeur à temps plein en 1966. Au cours des cent dernières années, la charte du Parc national a été modifiée plusieurs fois. Ainsi, il n'est plus question aujourd'hui de « protection totale », mais de « protection des processus écologiques ».

Wildnis schaffen [Création d'une contrée sauvage] est une histoire culturelle, sociale et environnementale soigneusement documentée et bien écrite du Parc national suisse. Une région préservée où deux ours bruns ont à nouveau été observés au printemps dernier. ■

Patrick Kupper, *Wildnis schaffen. Eine transnationale Geschichte des Schweizerischen Nationalparks* [Création d'une contrée sauvage. Une histoire transnationale du Parc national suisse]. Editions Haupt, Berne-Stuttgart-Vienne, 2012.

Prises de vue dans le Parc national aux alentours de 1920, afin d'étudier le développement de la végétation.
Photo : Archives cantonales de Bâle-Ville, PA 924a O 2.1b (1) 751